

COMMUNE DE GACOGNE

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du
Jeudi 26 Mars 2015 à 19 H 30 à la Mairie de GâcogneORDRE DU JOUR

- **Compte Administratif 2014** (budget général et budget annexe du service d'eau),
- **Subventions 2015**,
- **Travaux d'enfouissement électrique du Gravet : modification éclairage public, enfouissement réseau téléphonique,**
- **Questions diverses.**

Etaients présents : Martial BEAUDEQUIN, Yvette BOURNAT, Jean-Pierre CAMBIANICA, Camille DEBEZE, Annick FERROT, Christophe GAGNEPAIN, Guy GODEFROY, Brigitte HORB, Damien LANGLET, Roland RENAULT, Olivier TARTRAT.

Lecture et adoption du compte-rendu de la précédente réunion en date du mercredi 3 Décembre 2014.

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>Dépenses/Déficits (€)</u>	<u>Recettes/Excédents (€)</u>
Réalisé en 2014	171.960,71	289.228,23
Excédent de fonctionnement reporté	-	21.684,33

d'où un **excédent de fonctionnement de 138.951,85 €.**

<u>INVESTISSEMENT</u>	<u>Dépenses/Déficits (€)</u>	<u>Recettes/Excédents (€)</u>
Réalisé en 2014	134.661,25	124.094,49
Reste à réaliser en 2015	2.700,--	38.282,--
Déficit d'Investissement reporté	46.800,42	

d'où un **déficit d'investissement de 21.785,18 €.**

Le **Compte Administratif 2014 fait apparaître un résultat d'ensemble positif de 117.166,67 €.**

Ce compte est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – SERVICE DES EAUX**

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>Dépenses/Déficits (€)</u>	<u>Recettes/Excédents (€)</u>
Réalisé en 2014	1.059,04	1.471,60
Excédent de fonctionnement reporté	-	0,38

d'où un **excédent de fonctionnement de 412,94 €.**

<u>INVESTISSEMENT</u>	<u>Dépenses/Déficits (€)</u>	<u>Recettes/Excédents (€)</u>
Réalisé en 2014	4.116,--	493,-
Reste à réaliser en 2015	-	-
Excédent d'Investissement reporté	-	4.920,73

d'où un **excédent d'investissement de 1 297,73 €.**

Le **Compte Administratif 2014 du Service des Eaux fait apparaître un résultat d'ensemble positif de 1.710,67 €.**

Ce compte est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil.

- **SUBVENTIONS 2015**

Ecole de Brassy

Tous les 3 ans, l'école de Brassy organise un voyage de découverte de la Bretagne pour ses élèves. Ce séjour est prévu cette année, du 22 au 27 Juin 2015. Le coût par enfant est de 491 €. L'école de Brassy nous demande une participation de **190 €** par élève, soit **380 €** pour les deux écoliers domiciliés à Gâcogne qui doivent se rendre dans les Côtes d'Armor.

Voici les autres subventions accordées par les membres du Conseil au cours de cette séance :

	€
. ASSOCIATION TOURISME EN MORVAN	20,-
. LES AMIS DE L'HOPITAL DE LORMES	50,-
. COMITE DES FETES DE GACOGNE (2014 non versée + 2015)	1 000,-
. OFFICE DEPARTEMENTAL DES ANCIENS COMBATTANTS	20,-
. OFFICE DU TOURISME DE LORMES	80,-
. CROIX ROUGE	40,-

- **TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT ELECTRIQUE DU GRAVET : MODIFICATION ECLAIRAGE PUBLIC ; ENFOUISSEMENT DU RESEAU TELEPHONIQUE**

1. Modification éclairage public

Du fait de ces travaux prévus dans le hameau du Gravet, 4 poteaux électriques servant actuellement à l'éclairage public devront être supprimés.

Le maire soumet aux membres du conseil un plan établi par le SIEEEN.

Le SIEEEN, qui prend à sa charge une partie des travaux d'enfouissement et de fourniture de nouveaux poteaux, nous propose de remplacer les 4 actuels par 5 sur de nouveaux emplacements.

Les membres du conseil optent à l'unanimité pour des candélabres en métal galvanisé identiques à celui déjà en service au Gravet.

Les membres du Conseil proposent de profiter de ces travaux pour installer un sixième candélabre dans le premier virage de voie menant à Parjot.

Le coût des travaux de creusement de la tranchée et de fourniture de candélabres en métal, identiques à celui déjà en place serait :

- pour 5 candélabres : 13 702 € HT dont **6 480,80 € HT** à la charge de la commune ;
- pour 6 candélabres : 17 047 € HT dont **7 818,80 € HT** de participation de la commune.

L'ensemble du conseil donne un avis favorable pour la pose de 6 candélabres dans les conditions figurant ci-dessus.

2. Réseau téléphonique ORANGE

La question se pose de saisir l'opportunité des travaux de creusement de la tranchée de conduites électriques pour procéder en même temps à l'enfouissement du réseau téléphonique ORANGE.

Le devis établi à cet effet se monte à : 11 120 € HT.

ORANGE, questionné à ce sujet, refuse toute participation au financement de ces travaux.

En conséquence, le maire invite les conseillers à se prononcer par vote pour ou contre l'exécution de cet enfouissement à charge de la commune.

Les résultats sont : 1 voix pour (J.P. Cambianica) ; 1 abstention (B.Horb) et 9 voix contre.

L'enfouissement du réseau Orange n'aura donc pas lieu.

- **QUESTIONS DIVERSES**

Elagage d'un tilleul sur la place – Pose d'une corde pour la deuxième cloche de l'église

Pour l'ensemble de ces travaux, y compris la location d'une nacelle élévatrice, M. Sébastien DAT a proposé un devis de **369 € HT**.

A l'unanimité, les membres du conseil donnent leur accord sur le montant de ce devis.

Porte de l'église

Le maire propose de restaurer la porte de l'église dont la peinture a totalement disparue avec le temps.

Le procédé le plus esthétique possible est mis à l'étude et sera soumis à l'occasion d'une prochaine réunion.

Fait à Gâcogne, le 28 Mars 2015

Christophe GAGNEPAIN
Maire de Gâcogne